



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences des écosystèmes
et des océans

Ecosystems and
Oceans Science

Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS)

Compte rendu 2021/010

Région des Maritimes

Compte rendu de l'examen régional par les pairs de l'évaluation du stock de homard d'Amérique dans la ZPH 41

**Les 27 et 28 septembre 2017
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)**

**Présidentes : Lottie Bennett et Manon Cassista-Da Ros
Rédactrices : Lottie Bennett et Manon Cassista-Da Ros**

Institut océanographique de Bedford
Pêches et Océans Canada
1 Challenger Drive C.P. 1006
Dartmouth (N.-É.) B2Y 4A2

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de consigner les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il peut contenir des recommandations sur les recherches à effectuer, des incertitudes et les justifications des décisions prises pendant la réunion. Le compte rendu peut aussi faire l'état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenues dans le présent rapport puissent être inexactes ou propres à induire en erreur, elles sont quand même reproduites aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considérée en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'une indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si des renseignements supplémentaires pertinents, non disponibles au moment de la réunion, sont fournis par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Publié par :

Pêches et Océans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/>
csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021
ISSN 2292-4264

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2021. Compte rendu de l'examen régional par les pairs de l'évaluation du stock de homard d'Amérique dans la ZPH 41; les 27 et 28 septembre 2017. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Compte rendu 2021/010.

Also available in English:

DFO. 2021. *Proceedings of the Regional Peer Review of the Stock Assessment of American Lobster in Lobster Fishing Area (LFA) 41; September 27-28, 2017. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Proceed. Ser. 2021/010.*

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION ET DISCUSSIONS	1
ÉVALUATION DE LA POPULATION HAUTURIÈRE DE HOMARD DANS LA ZPH 41	1
Résumé de la présentation.....	1
Discussion.....	2
DOCUMENTS.....	5
RÉFÉRENCES CITÉES.....	5
ANNEXES.....	6
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION.....	6
ANNEXE 2 : CADRE DE RÉFÉRENCE	7
ANNEXE 3 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION	9

RÉSUMÉ

Une réunion régionale d'examen scientifique par les pairs a eu lieu les 27 et 28 septembre 2017 à l'Institut océanographique de Bedford (IOB) à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, afin d'évaluer l'état du stock de homard américain dans la zone de pêche du homard (ZPH) 41 et de prodiguer des conseils en matière de gestion conformément à l'approche de précaution de Pêches et Océans Canada (MPO). Comme l'indique le mandat, l'objectif de la réunion consistait à appliquer la série d'indicateurs proposée dans le cadre de l'évaluation du stock de 2017 pour évaluer l'état du stock de homard dans la ZPH 41 et de comparer les indicateurs primaires aux points de référence de la ZPH 41. Des représentants du Secteur des sciences et de l'équipe de gestion des pêches du MPO, des scientifiques ne faisant pas partie du MPO, un organisme environnemental non gouvernemental ainsi que des représentants de l'industrie de la pêche ont participé à la réunion.

On trouve le homard d'Amérique (*Homarus americanus*) dans les eaux côtières qui s'étendent du Maryland jusqu'au sud du Labrador. La majorité des activités de pêche liées à cette espèce sont concentrées autour des zones du golfe du Maine et du golfe du Saint-Laurent. Les limites du stock de la ZPH 41 sont situées au large et englobent la plate-forme néo-écossaise, le golfe du Maine et le banc de Georges. La dernière évaluation du stock a eu lieu en janvier 2014 et était conforme au cadre d'évaluation du stock adopté en décembre 2013. Le cadre de 2017 présentait une série d'indicateurs primaires et contextuels à utiliser comme indicateurs d'évaluation du stock, de même qu'un indicateur supérieur des stocks et un indicateur de référence limite.

Le présent document inclut un résumé de la présentation et fait état des discussions et des conclusions issues de la réunion. Le document de recherche et l'avis scientifique découlant de cette réunion seront publiés sur le [site Web du Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada](#).

INTRODUCTION

On trouve le homard d'Amérique (*Homarus americanus*) dans les eaux côtières qui s'étendent du Maryland jusqu'au sud du Labrador. La majorité des activités de pêche liées à cette espèce sont concentrées autour des zones du golfe du Maine et du golfe du Saint-Laurent. Bien que le homard soit plus souvent observé dans les eaux côtières, on le trouve aussi dans les eaux tièdes plus profondes du golfe du Maine et le long de la bordure extérieure du plateau continental, de la Caroline du Nord jusqu'à l'île de Sable.

La pêche hauturière au homard américain dans la zone de pêche du homard (ZPH) 41 a commencé en 1971, même si la pêche au homard était pratiquée avant cette date. La ZPH 41 est délimitée par la ligne de démarcation des zones de pêche hauturière et côtière situées à 50 milles marins au large de la Nouvelle-Écosse et s'étend du banc de Georges au chenal Laurentien, au large du Cap-Breton. Cette pêche, qui est visée par un total de huit (8) permis actifs qui sont actuellement détenus par un seul titulaire, est la seule pêche au homard du Canada à être gérée à l'aide d'un total autorisé des captures.

La dernière évaluation du stock a été effectuée en janvier 2014 et était conforme au cadre d'évaluation du stock adopté en décembre 2013 (MPO, 2014; Pezzack *et al.*, 2015). La dernière mise à jour de l'état du stock a été réalisée en novembre 2016 (MPO, 2017). Le cadre de 2017 (Cook *et al.*, 2017) présentait une série d'indicateurs primaires et contextuels à utiliser comme indicateurs d'évaluation du stock, de même qu'un indicateur supérieur des stocks et un indicateur de référence limite. Cette évaluation du stock sera conforme au cadre d'évaluation du stock élaboré pour la pêche en janvier 2017.

Les présidentes de la réunion, Lottie Bennett et Manon Cassista Da-Ros, se présentent, puis invitent les participants à faire de même (annexe 1). Les présidentes remercient les participants de collaborer au processus d'examen régional par les pairs du MPO. Les présidentes offrent un aperçu du processus d'examen par les pairs du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS), puis invitent les participants à examiner le mandat (annexe 2) et l'ordre du jour de la réunion (annexe 3).

Un document de travail a été préparé pour orienter les discussions et sera publié à titre de document de recherche une fois qu'il sera approuvé. Les présidentes de la réunion font remarquer que le document de travail de la réunion doit être utilisé dans le cadre des discussions seulement et qu'il ne doit pas être utilisé ailleurs ni cité ou distribué. Le présent document est un compte rendu des discussions et des conclusions de la réunion. Les énoncés qui s'y trouvent ne devraient pas être considérés comme étant le fruit d'un consensus.

PRÉSENTATION ET DISCUSSIONS

ÉVALUATION DE LA POPULATION HAUTURIÈRE DE HOMARD DANS LA ZPH 41

Document de travail : Évaluation de 2017 de la population hauturière de homard américain (*Homarus americanus*) dans la ZPH 41. Document de travail 2017/10 du CASM.

Responsables scientifiques : A.M. Cook, B. Hubley et C. Denton

Rapporteur : L. Bennett

Résumé de la présentation

Des renseignements généraux sont présentés sur l'histoire de la pêche et le cycle de vie du homard américain. Les résultats de l'évaluation, qui applique les méthodes et les indicateurs

primaires et contextuels approuvés dans le cadre de 2017, sont présentés avec les données allant jusqu'à la fin de 2016. Une série d'indicateurs normalisés, y compris l'abondance totale, la taille médiane et la taille maximale, le sex-ratio des spécimens matures et immatures, la répartition, la zone occupée, l'abondance des femelles de grande taille et l'abondance des recrues, ont été utilisés pour décrire les changements survenus au fil du temps en lien avec le stock de homard de la ZPH 41. De plus, les indicateurs relatifs à l'écosystème, comme la prédation, la température de l'eau de fond et l'oscillation multidécennale de l'Atlantique (OMA), constituent certains des facteurs externes qui peuvent influencer sur la productivité du homard. Dans l'ensemble, les tendances indiquent une diminution de la taille médiane et de la taille maximale du stock de homard ainsi qu'une diminution de la pression exercée par les prédateurs au fil du temps, mais une hausse de l'abondance, de la répartition, de la température de l'eau de fond et de l'OMA.

Les indicateurs primaires regroupent les indices de biomasse du homard commercial et un indicateur du potentiel de reproduction provenant des quatre relevés au chalut de fond menés dans la région. L'indicateur primaire de la biomasse a été évalué par rapport aux points de référence proposés, qui a indiqué que l'état général du stock se situait dans la zone saine, puisque les quatre relevés dépassaient leur indicateur supérieur des stocks respectif. L'indicateur primaire du potentiel de reproduction demeure au-dessus de la limite supérieure. Bien que la taille médiane et la taille maximale diminuent, l'augmentation de l'abondance devrait compenser cette réduction, ce qui se traduira par des niveaux élevés de potentiel reproducteur.

Une analyse des prises accessoires indique que les niveaux de prises accessoires capturées dans le cadre de la pêche au homard dans la ZPH 41 ont diminué ces dernières années. Les espèces non ciblées les plus fréquemment capturées sont le crabe nordique, le brochet, la morue, la merluche rouge, la merluche blanche et l'hémitriptère atlantique.

Discussion

Estimation des prises accessoires

Un participant demande pourquoi les estimations des prises accessoires ont été calculées au prorata des débarquements plutôt que de l'effort. On précise que même si les données sur les débarquements sont enregistrées, l'enregistrement des données dans la base de données des relevés de l'industrie (BDR) se limite aux casiers avec un animal et que la base de données n'est pas en mesure d'enregistrer des données sur les casiers vides. Une fois que la base de données sera modifiée et que les données sur les casiers vides pourront y être entrées, les prises accessoires pourront être estimées au prorata de l'effort.

Une discussion s'ensuit sur la couverture par les observateurs en mer de la pêche au homard dans la ZPH 41. Le plan d'échantillonnage mis en œuvre proposait que le premier voyage de pêche commerciale du mois soit couvert par les observateurs en mer, en mars, de mai à juillet, en novembre et en décembre, soit six (6) voyages échantillonnés par an, nombre qu'un participant à la réunion considère comme faible. Quelqu'un suggère que la couverture des observateurs en mer soit mise en place de manière aléatoire ou dans des zones avec un niveau de prises accessoires historiquement élevé plutôt que selon un calendrier fixe. Un participant s'inquiète du fait que certaines zones de pêche présentant des niveaux de prises accessoires élevées pourraient être oubliées avec le calendrier de déploiement actuel. Nous ne connaissons pas les effets du plan d'échantillonnage actuel par rapport à une couverture aléatoire; toutefois, les modèles de pêche semblent cohérents et, par conséquent, les estimations des prises accessoires ne devraient pas être biaisées.

Quelqu'un propose de modifier le calendrier d'échantillonnage en mer pour accroître l'effort d'échantillonnage selon un calendrier d'échantillonnage moins fréquent, soit la réalisation de

12 voyages avec observation tous les deux (2) ans plutôt que de six (6) voyages avec observation par an. La modification du calendrier d'échantillonnage peut poser problème lorsque l'on tient compte de la variabilité interannuelle, en particulier pendant les années de forte variabilité qui ne sont pas indicatives des normes de stock. Proposition de revoir la fréquence d'échantillonnage, en tenant compte des besoins des autres utilisateurs des données.

Discussion sur les captures par unité d'effort (CPUE) associées à la pêche au homard dans la ZPH 41. Un participant souligne que l'évaluation contient peu de renseignements sur les CPUE. L'effort par voyage n'a pas été estimé; toutefois, les données de quantification de l'effort par voyage pourraient être extraites des journaux de bord des pêches.

Examen des indicateurs

Discussion sur les différences entre les relevés étatsuniens et canadiens indépendants des pêches. Les relevés au chalut étatsuniens capturent des homards de plus petite taille et de tailles plus variées que le relevé au chalut canadien. Ces différences sont probablement attribuables à des différences dans la conception des relevés, car les relevés au chalut étatsuniens sont menés plus près de la rive et dans des eaux moins profondes que le relevé canadien.

Tout au long de l'examen par les pairs, les participants à la réunion présentent de nombreuses suggestions pour améliorer la clarté du texte et la présentation des figures et des tableaux dans le document de travail. Ces suggestions sont notées et soumises à l'examen de l'auteur.

Les analyses des échantillons prélevés en mer indiquent une diminution de la taille médiane et de la taille maximale du homard dans la ZPH 41. Dans la mesure où la conception des casiers n'a pas changé, le recrutement de homards dans les ZPH environnantes est proposé comme raison de la diminution de la distribution des tailles. L'échantillonnage en mer du homard dans la pêche côtière étant limité, il est impossible pour le moment de comparer les tendances entre la pêche côtière et la pêche hauturière.

Contrairement aux évaluations antérieures qui tenaient compte de la longueur des homards femelles seulement, l'évaluation actuelle tient compte de la longueur des homards mâles et femelles. Les deux sexes jouent un rôle important dans le potentiel de reproduction de la population et l'inclusion des homards mâles et femelles augmente les tailles des échantillons utilisées pour l'analyse, qui étaient très restrictives dans les évaluations précédentes.

Un participant demande si les espèces prédatrices ont été pondérées pour l'analyse de l'indice des prédateurs. Des renseignements sur les taux de consommation des espèces prédatrices sont nécessaires pour pondérer les espèces et offrir une meilleure mesure. Ces renseignements ne sont pas disponibles actuellement.

Une discussion s'ensuit sur la modélisation de la distribution des espèces utilisée dans l'évaluation. Quelqu'un demande comment le seuil de probabilité d'habitat convenable de 0,35 a été choisi. Le seuil de 0,35 est considéré comme un compromis entre l'information provenant du modèle et le niveau de bruit de fond qui lui est associé. Les résultats de la modélisation indiquent une augmentation de la superficie de l'habitat des homards au cours des dernières années, puisque plus de 80 % de la ZPH 41 étaient classés comme habitat convenable en 2016. Un participant fait remarquer que l'habitat convenable est probablement statistiquement surestimé en raison des erreurs associées à l'analyse; et écologiquement sous-estimé dans la mesure où la diminution de l'inégalité de distribution des homards donne à penser que la superficie et l'habitat s'étendent.

Quelqu'un demande également si les données sur les sédiments et la salinité ont été considérées comme des variables dans le modèle de distribution de l'espèce. La salinité n'a pas été prise en compte dans le modèle, car la longueur de la série chronologique de données est courte et on prévoit peu de variabilité dans les données. Une suggestion est faite d'utiliser à l'avenir les données de télédétection de la région. Les données sur les sédiments sont également accessibles à partir de différentes sources (p. ex. la National Oceanic and Atmospheric Administration).

Dans la ZPH 41, la taille minimale réglementaire est inférieure à la taille à laquelle 50 % des individus ont atteint la maturité (taille à maturité). Quelqu'un demande s'il faut s'inquiéter de l'augmentation des températures de fond. Nous ne connaissons pas les effets de l'augmentation des températures de l'eau sur la pêche; toutefois, on s'attend à des changements sur le homard avec l'augmentation des températures. Il convient de continuer de surveiller la taille à maturité afin d'en détecter les changements et d'offrir de l'aide aux responsables de la gestion des pêches en réponse à tout changement.

Discussion sur les facteurs qui contribuent aux différences de capturabilité entre des casiers et un relevé au chalut. Si les casiers offrent une distribution temporelle de l'échantillon accrue, les relevés au chalut ne dépendent pas du comportement de l'animal ou de facteurs extérieurs comme le choix des appâts. On suggère de normaliser les relevés au chalut pour s'assurer que les données sur la capturabilité puissent être utilisées, en faisant remarquer qu'il sera difficile de normaliser les relevés au casier à un seul bateau.

En 1979, une zone adjacente à la ZPH 41 a été fermée à la pêche au homard sur le banc de Browns, qui s'appelait la ZPH 40. Cette fermeture visait à protéger le stock géniteur du homard et demeure en vigueur aujourd'hui. Un participant demande si la ZPH 40 a été évaluée comme une zone de stock géniteur. On ne sait toujours pas si l'abondance du homard dans la ZPH 40 résulte de l'absence de pêche, des changements dans les conditions environnementales, ou des deux. Un programme de marquage visant à surveiller les déplacements du homard dans la zone a été proposé pour évaluer l'efficacité de la ZPH 40 comme zone de stock géniteur.

Points de référence et état du stock

L'état global du stock pour la pêche dans la ZPH 41 sera déterminé grâce à la combinaison de tous les indices des relevés par rapport à leurs indicateurs de référence supérieur et inférieur. On recommande que le document de travail précise la manière dont les stocks passent de la zone saine à la zone de prudence et à la zone critique afin de mieux comprendre les répercussions qu'aura la zone dans laquelle un indice de relevé peut se trouver.

Quelqu'un demande pourquoi la biomasse la plus faible à partir de laquelle le stock s'est rétabli, $B_{\text{rétablissement}}$, qui est définie comme la médiane des cinq biomasses non nulles les plus faibles dans chaque série chronologique, a été choisie comme indicateur de référence limite plutôt qu'un pourcentage de la biomasse au rendement maximal soutenu B_{RMS} (p. ex. indicateur de référence limite = 40 % B_{RMS}). L'indice de biomasse commerciale du relevé était nul pour années où des homards de taille commerciale étaient débarqués. La $B_{\text{rétablissement}}$ est considérée comme une valeur faible pour le point de référence limite dans la mesure où les niveaux de la biomasse commerciale correspondent à un petit nombre de homards capturés dans le relevé. Compte tenu du comportement du homard et de l'incapacité des chaluts de relevé à échantillonner les homards dans tous les types d'habitats, un indicateur de référence limite faible fondé sur des données de relevé au chalut ne devrait pas limiter la capacité de rétablissement du stock.

Une discussion a lieu sur la sélection d'un point de référence cible pour la pêche au homard dans la ZPH 41. On précise que le Secteur des sciences du MPO a tenu compte des objectifs

de productivité biologique seulement lorsqu'il a défini les points de référence pour ce stock. Les objectifs socioéconomiques sont examinés par l'équipe de la gestion des ressources en consultation avec les représentants de l'industrie de la pêche.

Calendrier d'évaluation des stocks, déclencheurs, format de mise à jour

Un calendrier d'évaluation quinquennal assorti de déclencheurs visant la réalisation d'une évaluation avant la date prévue est proposé et accepté par les participants à la réunion. On propose de déclencher une évaluation si l'état du stock s'approche de la zone de prudence pour deux des quatre indices de relevé ou si un changement imprévu lié aux caractéristiques du stock devient préoccupant. Pendant les années intermédiaires, le SCCS produira une réponse scientifique indiquant la série chronologique de la biomasse commerciale, le potentiel de reproduction, la série chronologique des anomalies à partir des indicateurs biologiques et écologiques, et l'état de ces résultats par rapport aux points de référence et aux diagrammes des prises accessoires. Un nouveau cadre d'évaluation sera déclenché si l'approche actuelle ne fournit pas l'information requise pour caractériser l'état du stock.

DOCUMENTS

Les participants sont d'accord pour que le document de travail de Cook *et al.* (2017/10) soit publié à titre de document de recherche. Un avis scientifique du SCCS sera également publié. Le texte révisé de l'avis scientifique sera envoyé aux participants après la réunion aux fins d'examen et de mise au point. Tous les documents de la réunion seront publiés sur le [site Web du Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada](#).

Le présent document du SCCS présente un compte rendu des discussions, des recommandations et des conclusions de la réunion.

RÉFÉRENCES CITÉES

- Cook, A.M., Cassista-Da Ros, M., and Denton, C. 2017. [Framework Assessment of the Offshore American Lobster \(*Homarus americanus*\) in Lobster Fishing Area \(LFA\) 41](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2017/065. viii + 186 p.
- MPO. 2014. [Évaluation du homard \(*Homarus americanus*\) de la zone de pêche du homard 41 \(4X + 5Zc\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2014/034 (Révisé).
- MPO. 2017. [Homard \(*Homarus americanus*\) de la zone de pêche au homard 41 \(4X + 5Zc\) : mise à jour de l'état du stock de 2016](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2017/015.
- Pezzack, D.S., C. Denton, M. Cassista-Da Ros, and M.J. Tremblay. 2015. [Assessment of the Canadian LFA 41 Offshore Lobster \(*Homarus americanus*\) Fishery \(NAFO Divisions 4X 5Zc\)](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2015/066. v + 79 p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION

Nom	Affiliation
Beauchamp, Brittany	Administration centrale du MPO/Science des populations de poissons
Bennett, Lottie	Région des Maritimes du MPO/Centre des avis scientifiques
Boyd, Catherine	Clearwater Seafoods
Cassista-Da Ros, Manon	Région des Maritimes du MPO/Division de l'écologie des populations
Cook, Adam	Région des Maritimes du MPO/Division de l'écologie des populations
Denton, Cheryl	Région des Maritimes du MPO/Division de l'écologie des populations
Greenlaw, Michelle	Région des Maritimes du MPO/Division de l'écologie des populations
Hanrahan, Joe	Ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la N.-É.
Howse, Victoria	Région de Terre-Neuve du MPO/Gestion des écosystèmes
Hubley, Brad	Région des Maritimes du MPO/Division de l'écologie des populations
Karbowski, Chelsey	Centre d'action écologique
Miller, Robert	Centre d'action écologique
Nasmith, Leslie	Région des Maritimes du MPO/Division de l'écologie des populations
Penney, Christine	Clearwater Seafoods
Quigley, Sara	Région des Maritimes du MPO/Gestion des ressources

ANNEXE 2 : CADRE DE RÉFÉRENCE

Évaluation du stock de homard d'Amérique dans la ZPH 41

Examen régional par les pairs – Région des Maritimes

27-28 septembre 2017

Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Présidents : Manon Cassista-Da Ros et Lottie Bennett

Contexte

On trouve le homard d'Amérique (*Homarus americanus*) dans les eaux côtières allant du Maryland jusqu'au sud du Labrador; ses principales pêches sont concentrées à proximité du golfe du Maine et du golfe du Saint-Laurent. Bien que le homard soit plus souvent observé dans les eaux côtières, on en trouve aussi dans les eaux tièdes plus profondes du golfe du Maine et le long du bord externe du plateau continental, de la Caroline du Nord jusqu'à l'île de Sable.

Le stock de homard dans la zone de pêche du homard (ZPH) 41 est évalué selon un calendrier d'évaluation pluriannuel, à l'aide de cadres d'évaluation du stock et de processus de consultation scientifique réalisés environ tous les cinq ans ainsi que de mises à jour de l'état du stock effectuées dans les années d'intervalle. La dernière évaluation du stock, qui remonte à janvier 2014, suivait la logique du cadre d'évaluation du stock adopté en décembre 2013 (MPO 2014, Pezzack *et al.* 2015). La dernière mise à jour de l'état du stock a été réalisée en novembre 2016 (MPO 2017). Le Cadre de 2017 présentait une série d'indicateurs primaires et contextuels à utiliser comme indicateurs de l'évaluation du stock ainsi que comme indicateurs du point de référence supérieur et du point de référence limite. Cette évaluation du stock sera menée dans la logique du cadre d'évaluation du stock créé pour les pêches en janvier 2017.

Objectifs

Voici les objectifs du processus de consultation régionale :

- Appliquer la série d'indicateurs primaires et secondaires proposés dans le cadre du processus de consultation régionale du Cadre d'évaluation du stock de 2017, afin d'évaluer l'état du stock de homard dans la ZPH 41 à la fin de la saison 2016.
- Évaluer les indicateurs primaires par rapport aux points de référence de la ZPH 41.
- Évaluer le risque lié au total autorisé historique des captures de 720 tonnes.
- Évaluer le volume des prises accessoires (incluant le homard) et la conservation des espèces autres que le homard, et communiquer les renseignements disponibles sur la survie des espèces cibles rejetées.
- Déterminer les indicateurs qui seraient utilisés pour caractériser l'état du stock dans les années d'intervalle du cycle pluriannuel d'évaluation du stock.
- Relever les changements aux indicateurs (taux limites) laissant entendre que la tenue d'une évaluation plus tôt que prévu est justifiée.
- Proposer la fréquence et le moment des mises à jour intermédiaires à fournir entre les évaluations complètes d'un stock revues par les pairs et l'information à inclure dans les mises à jour.

Publications prévues

- Avis scientifique

-
- Comptes rendus
 - Documents de recherche

Participation prévue

- Secteur des Sciences du MPO
- Gestion des pêches et de l'aquaculture du MPO
- Gouvernements provinciaux (Nouvelle-Écosse)
- Collectivités et organisations autochtones
- Représentants de l'industrie
- Organisations non gouvernementales de l'environnement

Références

- MPO. 2014. [Évaluation du homard \(*Homarus americanus*\) de la zone de pêche du homard 41 \(4X + 5Zc\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2014/034 (Révisé).
- MPO. 2017. [Homard \(*Homarus americanus*\) de la zone de pêche au homard 41 \(4X + 5Zc\) : mise à jour de l'état du stock de 2016](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2017/015.
- Pezzack, D.S., C. Denton, M. Cassista-Da Ros, and M.J. Tremblay. 2015. [Assessment of the Canadian LFA 41 Offshore Lobster \(*Homarus americanus*\) Fishery \(NAFO Divisions 4X 5Zc\)](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2015/066. v + 79 p.

ANNEXE 3 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Évaluation du homard américain (ZPH 41)

Examen régional par les pairs – Région des Maritimes

Les 27 et 28 septembre 2017

Salle de conférence Lewis King, IOB

Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Présidentes : Lottie Bennett et Manon Cassista-Da Ros

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

JOUR 1 (mercredi 27 septembre 2017)

Heure	Sujet
9 h à 9 h 15	Accueil et présentations
9 h 15 à 10 h	Contexte et examen du cadre
10 h à 10 h 30	Estimation des prises accessoires
10 h 30 à 10 h 45	Pause (collation offerte)
10 h 45 à midi	Examen des indicateurs
12 h à 13 h	Dîner (repas non fourni)
13 h à 13 h 45	Examen des indicateurs
13 h 45 à 15 h	Points de référence et état du stock de la ZPH 41
15 h à 15 h 15	Pause (collation non offerte)
15 h 15 à 16 h 15	Évaluation qualitative des risques liés aux stratégies de pêche

JOUR 2 (jeudi 28 septembre 2017)

Heure	Sujet
9 h à 9 h 15	Résumé du jour 1
9 h 15 à 10 h 30	Calendrier d'évaluation des stocks, déclencheurs, format des mises à jour
10 h 30 à 10 h 45	Pause (collation offerte)
10 h 45 à midi	Examen de l'avis scientifique
12 h à 13 h	Dîner (repas non fourni)
13 h à 15 h	Examen de l'avis scientifique
15 h à 15 h 15	Pause (collation non offerte)
15 h 15 à 16 h	Examen de l'avis scientifique
16 h à 16 h 15	Récapitulation